

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 21 novembre 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE**

Dossier n° : D08-01-18/B-00368
Propriétaire(s) : France Aube
Emplacement : 41, chemin Cedar
Quartier : 11 - Beacon Hill-Cyrville
Description officielle : lot 21, plan enregistré 462
Zonage : R1AA
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite créer une servitude de viabilisation sur son bien-fonds au bénéfice des biens-fonds voisins à l'ouest et au sud, situés aux 45, chemin Cedar, 1795, chemin Montréal et 1777, chemin Montréal. La servitude vise à permettre la construction d'une canalisation d'égout sanitaire privée qui sera raccordée au réseau de services municipaux existant sur la promenade Rothwell.

Les propriétaires des biens-fonds voisins (45, chemin Cedar et 1795, chemin Montréal) ont présenté des demandes d'autorisation connexes (D08-01-18/B-00369 et D08-01-18/B-00370), qui seront étudiées en même temps que la présente.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une servitude/emprise.

Il est projeté de concéder une servitude de viabilisation sur la partie 3 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande en vue de permettre la construction d'une canalisation d'égout sanitaire privée vers les biens-fonds situés aux 45, chemin Cedar et 1777, chemin Montréal. La servitude proposée aura une superficie de 412,7 mètres carrés.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.